UNC DE .....

BULLETIN DE CONTRIBUTION 2027 *(exemplaire à retourner à l'asso locale)*

M ou MME	Nom :	Prénom :	N° adhérent :
Adresse :			
Date de naissance :		**Téléphone fixe**	
Type famille d'adhérent :		**Téléphone portable**	
		adresse mail :	

Les informations recueillies sur ce formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé pour pouvoir gérer votre cotisation et votre abonnement au journal de votre choix. Elles sont conservées tant que vous êtes adhérents à l'UNC.
Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : UNC 35 – 2 rue Durafour – 35000 RENNES

CONTRIBUTION 2027 – MEMBRE ACTIF

COTISATION OBLIGATOIRE		MONTANT
UNC NATIONALE		6,00 €
UNC 35		9,00 €
UNC LOCALE		
ABONNEMENT(S)	**MON CHOIX *(cocher)***	**MONTANT**
« Le journal UNC 35 »	☐	6,50 €
« LA VOIX DU COMBATTANT »	☐	11,00 €
AUCUN ABONNEMENT	☐	0,00 €
	TOTAL DÛ POUR 2027	

La contribution **2027** versée à l'UNC 35 pour les adhérents (cas général) s'élève à **21,50 €, en incluant le journal UNC 35.**

CONTRIBUTION 2027 - VEUVES – JEUNES DE L'UNC – 18 ans

COTISATION OBLIGATOIRE		MONTANT
UNC NATIONALE		6,00 €
UNC 35 (demi-tarif)		4,50 €
UNC LOCALE		
ABONNEMENT(S)	**MON CHOIX *(cocher)***	**MONTANT**
« Le journal UNC 35 »	☐	6,50 €
« LA VOIX DU COMBATTANT »	☐	11,00 €
AUCUN ABONNEMENT	☐	0,00 €
	TOTAL DÛ POUR 2027	

La contribution **2027** versée à **l'UNC 35** pour les veuves s'élève à **17,00 €, en incluant le journal UNC 35.**

Fait à	**Signature**
Le	

NOTA : Les modalités d'adhésion sont renouvelables par tacite reconduction, sauf modification signalée au secrétaire de l'UNC locale avant le 1er novembre de l'année en cours, pour une prise d'effet au 1er janvier de l'année suivante. L'abonnement au journal UNC 35 ne peut pas être modifié en cours d'année civile ; toute modification souhaitée pour l'année suivante doit être signalée au siège de l'UNC départementale avant le 1er novembre de l'année en cours.

UNC DE .....

BULLETIN DE CONTRIBUTION 2027 *(exemplaire adhérent)*

M ou MME	Nom :	Prénom :	N° adhérent :
Adresse :			
Date de naissance :		**Téléphone fixe**	
Type famille d'adhérent :		**Téléphone portable**	
		adresse mail :	

Les informations recueillies sur ce formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé pour pouvoir gérer votre cotisation et votre abonnement au journal de votre choix. Elles sont conservées tant que vous êtes adhérents à l'UNC.
Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : UNC 35 – 2 rue Durafour – 35000 RENNES

CONTRIBUTION 2027 – MEMBRE ACTIF

COTISATION OBLIGATOIRE		MONTANT
UNC NATIONALE		6,00 €
UNC 35		9,00 €
UNC LOCALE		
ABONNEMENT(S)	**MON CHOIX *(cocher)***	**MONTANT**
« Le journal UNC 35 »	☐	6,50 €
« LA VOIX DU COMBATTANT »	☐	11,00 €
AUCUN ABONNEMENT	☐	0,00 €
	TOTAL DÛ POUR 2027	

La contribution **2027** versée à l'UNC 35 pour les adhérents (cas général) s'élève à **21,50 €, en incluant le journal UNC 35.**

CONTRIBUTION 2027 - VEUVES – JEUNES DE L'UNC – 18 ans

COTISATION OBLIGATOIRE		MONTANT
UNC NATIONALE		6,00 €
UNC 35 (demi-tarif)		4,50 €
UNC LOCALE		
ABONNEMENT(S)	**MON CHOIX *(cocher)***	**MONTANT**
« Le journal UNC 35 »	☐	6,50 €
« LA VOIX DU COMBATTANT »	☐	11,00 €
AUCUN ABONNEMENT	☐	0,00 €
	TOTAL DÛ POUR 2027	

La contribution **2027** versée à **l'UNC 35** pour les veuves s'élève à **17,00 €, en incluant le journal UNC 35.**

Fait à	**Signature**
Le	

NOTA : Les modalités d'adhésion sont renouvelables par tacite reconduction, sauf modification signalée au secrétaire de l'UNC locale avant le 1er novembre de l'année en cours, pour une prise d'effet au 1er janvier de l'année suivante. L'abonnement au journal UNC 35 ne peut pas être modifié en cours d'année civile ; toute modification souhaitée pour l'année suivante doit être signalée au siège de l'UNC départementale avant le 1er novembre de l'année en cours.

UNC 35 Version AGD du 18 avril 2026